



HAL
open science

Champ(s) de formation Hsrt : homme, sociétés, risques, territoires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Hsrt : homme, sociétés, risques, territoires. 2016, Université de Rouen. hceres-02036103

HAL Id: hceres-02036103

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036103v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Homme, sociétés, risques, territoires »

Présenté par

l'Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Eric Vial, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Ce champ réunit cinq licences généralistes, en *Géographie et aménagement*, *Psychologie*, *Histoire*, *Sciences de l'éducation* (licence commençant en troisième année), *Sociologie* et *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), ainsi que quatre masters correspondant aux quatre premières disciplines, celui relevant des STAPS et cohabilité avec l'Université de Caen n'étant pas inclus dans ce champ. Cet ensemble correspond au périmètre de l'École doctorale portant le même nom que le champ, et associe les trois disciplines représentées dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'homme et de la société à la Géographie appartenant à l'UFR Lettres et sciences humaines. Il est généraliste pour les licences (mais menant déjà à divers métiers, concours de recrutement ou masters, et préparant des spécialisations par rapport au moins aux autres formations présentes dans la région normande) et en même temps, pour les masters, il obéit à une logique de spécialisation répondant à des demandes du marché de l'emploi. Ces masters permettent aussi, bien entendu, la poursuite en doctorat même si celle-ci est peu fréquente. Le champ s'appuie sur plusieurs laboratoires de recherche : PSY-NCA (Psychologie et neurosciences de la cognition et de l'affectivité) et ICONES (Intégration cognitive du neurone à la société) devant fusionner en 2017 dans le laboratoire de Psychologie et neurosciences - recherche intégrative sur le fonctionnement et le dysfonctionnement humain ; CIVIIC (Centre interdisciplinaire sur les valeurs, les idées, les identités et compétences en éducation et formation) ; DYSOLA (Dynamiques sociales et langagières) ; CETAPS (Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives) ; IDEES (Identités et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés) ; et ERIAC (Equipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles). Le souci de professionnalisation est constant en master, où les liens avec l'environnement socio-professionnel régional, dont l'importance dépend des spécificités disciplinaires, sont forts en particulier en *Psychologie* et en *STAPS* ; dans ce dernier cas, les liens ont été établis surtout avec les ligues et fédérations sportives, ce qui renvoie bien à des débouchés. On notera que la licence et le master de *Sciences de l'éducation* proposent un parcours en enseignement à distance.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Pour ce qui est de l'organisation des mentions, on pourra relever que l'on sent toujours l'héritage de la structuration antérieure au système licence-master-doctorat (LMD), où les deux années des actuels masters appartenaient à deux cycles différents, d'où l'existence des coupures entre première et deuxième année, correspondant certes à une progression réfléchie mais aussi, en *Psychologie*, à une sélection qui pourrait être juridiquement discutable. Ces coupures semblent rendre difficile la projection des étudiants dans un projet professionnel dès le début du master, en particulier en *Psychologie* et en *Sociologie*. Cela ne pèse pas sur la pertinence et la lisibilité des mentions, ni sur les logiques de formation générale et de spécialisation assurant, de la licence au master, la cohérence de parcours en adéquation avec les objectifs disciplinaires et professionnels.

Les contenus paraissent adéquats aux projets, associant savoirs disciplinaires et méthodologie, avec quelques originalités intéressantes comme en licence de *Géographie et aménagement* des cours d'anglais directement liés à la discipline - mais l'équipe pédagogique déplore aussi de n'avoir pu assurer une plus grande ouverture vers des disciplines complémentaires. La Géographie, toujours, accorde une place importante aux projets tutorés en deuxième année de licence, même si des difficultés budgétaires les menacent, et aux travaux de terrain en troisième année, assimilés à des stages, même s'il y a des problèmes de reconnaissance de ces travaux dans l'obtention du diplôme. Toujours en licence, les autres disciplines prévoient des stages proprement dits : proposés aux étudiants dans certains parcours en *Sciences de l'éducation* ; obligatoires, brefs et d'observation en *Psychologie* ; possibles en *Sociologie* ; variables selon les parcours, mais importants en *STAPS*. Les stages prennent logiquement plus d'importance et se multiplient en master, en général obligatoires (il est envisagé de les rendre tels partout en *Sciences de l'éducation*), longs (trois et six mois au moins en *Géographie*, 200 et 300 heures en *Psychologie* en sus de deux plus brefs orientés vers la recherche, ceci pour correspondre aux normes du titre de psychologue). Cela reflète le souci de professionnalisation des formations, même si l'on peut pointer des faiblesses en la matière, comme le peu de participation de professionnels extérieurs en licence et master de *Géographie* - contrairement à la situation en *Psychologie*, et en *Sciences de l'éducation* du moins pour les métiers de l'enseignement. Une grande attention semble portée à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant (PPE), en particulier en *Psychologie* et en *STAPS*. Dans toutes les disciplines, professionnalisation et intervention de professionnels extérieurs sont logiquement accentuées en master. Travaux sur le terrain en *Géographie* et stage en *Psychologie* offrent dès la licence une intéressante initiation à la recherche, en sus de l'approche normale des outils ; en revanche, la place de la recherche est celle attendue en licence pour les deux autres disciplines. L'orientation globale professionnalisante des masters occulte un

peu cette dimension en *Géographie*, alors qu'elle est très présente en première année de master de *Psychologie* avant une seconde année plus professionnalisante, et essentielle en *Sociologie* et encore plus en *Sciences de l'éducation*.

Ces disparités légitimes ne se retrouvent guère pour l'internationalisation des licences, pour laquelle une volonté est affichée, avec maints accords sauf peut-être en *Psychologie* (notons toutefois que l'accueil des étudiants de Mayotte en Géographie ne relève pas de l'international, pas plus que les cours de langues, d'ailleurs parfois symboliques vu leurs horaires restreints), mais les étudiants partent peu à l'étranger, et les statistiques fournies semblent parfois exagérées. On ne saurait l'imputer aux équipes pédagogiques, même si la sélectivité du master de *Psychologie* peut détourner de tout départ, et la résorption des obstacles socio-économiques ou administratifs aux départs serait sans doute un chantier redoutable.

En matière d'aide à la réussite, en licence un tutorat est assuré en *Géographie et aménagement*, en *Psychologie*, en *STAPS*, des dispositifs existent en *Sciences de l'éducation* sans être explicités, tout comme en *Sociologie*. Les taux d'échec importants incitent à suggérer qu'ils devraient être développés, mais cette aide passe peut-être dans bien des cas par une meilleure orientation. Encore qu'il soit difficile de faire que celle-ci ne devienne pas une mise à l'écart d'étudiants n'ayant pas les bases minimales nécessaires, le système universitaire ne recevant pas les moyens suffisants pour des mises à niveau globales, massives et peut-être parfois vouées à l'échec. On peut cependant nourrir plus d'optimisme face à des remises à niveau spécifiques en licence de *STAPS*, dans le domaine des Sciences de la vie pour les titulaires d'un baccalauréat autre que scientifique, face à des cours supplémentaires et des travaux collaboratifs en petits groupes en *Sciences de l'éducation*, ou à une initiative insuffisamment décrite comme le « Café-coaching » en Géographie. Des passerelles existent entre licence de *STAPS* et formations paramédicales, la licence s'ouvrant aussi en troisième année par validation des acquis et accueillant ainsi 20 % des effectifs d'un parcours ; une autre existe entre licence de *Sociologie* et diplôme d'Etat d'ingénierie sociale. Mais en général, elles font peu partie des horizons, même si certaines équipes pédagogiques espèrent leur développement.

Les modalités d'enseignement sont celles attendues dans les disciplines considérées, avec de plus la formation à distance en *Sciences de l'éducation*. On peut cependant s'étonner qu'il y ait, dans la licence de la même discipline, près de quatre fois plus d'heures de cours magistraux que de travaux dirigés, alors qu'ils sont par exemple deux fois moins nombreux dans les deux premières années de la licence de *STAPS* et y représentent en troisième année de 20 % à 55 % de l'horaire selon les parcours. L'initiative prise en licence de *Sociologie*, avec des groupes de cours magistraux et de travaux dirigés à cinquante étudiants, mériterait d'être précisée dans ses applications et ses résultats tant on peut craindre des cours abusivement dédoublés et des travaux dirigés surchargés - sauf bien entendu si à un même groupe de cours magistral correspondent au moins deux groupes de travaux dirigés.

La place du numérique est elle aussi fort variable : c'est un point fort de la formation en *Géographie* et en *Sciences de l'éducation* où existe un campus numérique lié, mais pas exclusivement, à l'enseignement à distance ; en *Psychologie*, un enseignant-chercheur spécialisé a été recruté mais sans que les effets en soient présentés ; en *STAPS*, la place du numérique est très faible ; enfin, on a peu d'indications sur son usage en *Sociologie*.

L'évaluation des étudiants est classique, sérieuse et diversifiée. Le recrutement est lui aussi diversifié, mais on comprend que les équipes pédagogiques puissent se sentir désarmées par des étudiants arrivant sans formation adéquate, et auxquels l'université ne peut consacrer une année ou plus de formation intensive de base. Par ailleurs, le taux de réussite augmente beaucoup si l'on ne tient compte que des présents aux examens : en première année de *STAPS*, il n'est alors plus entre 29 % et 39 % mais entre 59 % et 71 %. Restent des taux d'échec et d'abandon importants en licence, et en master de *Psychologie* (entre les deux années). Les effectifs en licence, en général, sont en hausse après un creux, sauf en *STAPS* où la hausse est constante et spectaculaire ; on note cependant la modestie des effectifs en master (et leur baisse en *Sociologie*), entre sélection, volonté d'adéquation aux débouchés, mais aussi difficultés de recrutement dans certaines spécialités « recherche ». Les résultats concernant l'insertion des étudiants sortants sont très lacunaires, et les données fournies par l'université souvent peu exploitables : il faudrait lancer des enquêtes spécifiques sur la réalité des parcours et des débouchés.

Les équipes pédagogiques sont bien diversifiées et structurées, même si l'on peut s'étonner de la faible présence de professionnels extérieurs en licence de *Géographie et aménagement* vu le souci de professionnalisation, ou du grand nombre de vacataires en *STAPS*, pas négatif en soi mais pouvant poser des problèmes de gestion. Les conseils de perfectionnement sont tout récents, et on peut s'étonner de l'absence de professionnels extérieurs pour la licence de *Géographie et aménagement*, comme de la présence d'un seul de ces professionnels extérieurs pour quatre spécialités dans le master de *Psychologie*.

L'évaluation par les étudiants ne semble pas avoir retenu l'attention ni suscité la réflexion. Quant aux procédures de suivi des étudiants et des diplômés, elles mènent à conclure à l'inutilité ou l'inadéquation de celles mises en place par l'administration de l'université et à la quasi-inexistence de celles par lesquelles les équipes pédagogiques pourraient s'échiner à pallier cette carence. On notera cependant, pour une spécialité du master de *Géographie, environnement et aménagement*, un projet d'annuaire des anciens étudiants, et un effort récent en

master de *Psychologie*. Ceci dit, les indications données peuvent être contradictoires, amenant à conclure, par exemple en *Psychologie*, à la quasi absence de tout suivi systématique des diplômés faute de données fiables et de soutien logistique, et à des pourcentages d’insertion professionnelle par spécialité, qui seraient d’ailleurs fort satisfaisants si des chiffres trop ronds ne laissaient soupçonner le peu d’étudiants ayant répondu aux responsables. L’autoévaluation, elle, paraît beaucoup varier selon les mentions ou les disciplines, et des lacunes ont été ainsi relevées en Sciences de l’éducation ou en master de *Géographie, environnement et aménagement*.

Points forts

- Des formations cohérentes, à la spécialisation croissante organisée en fonction d’un souci porté à la professionnalisation et aux débouchés.
- Une grande importance attachée souvent aux stages, et là où c’est moins le cas, le sentiment de l’intérêt qu’il y a à les renforcer.
- Une adéquation des contenus aux normes des disciplines et aux objectifs des formations.
- Un souci exemplaire d’initiation à la recherche dans certaines mentions de licence, dont on peut souhaiter qu’elles soient imitées, d’autant que cela ne se fait manifestement pas au détriment des objectifs professionnels.
- Des efforts intéressants en matière d’aide à la réussite, trop isolés mais à encourager.

Points faibles

- Des lacunes en matière de professionnalisation dans certaines formations, surtout pour ce qui est des interventions de professionnels extérieurs à l’université.
- Une place sans doute insuffisante de la recherche dans certaines mentions, sans qu’il soit toujours possible de dire s’il s’agit de sa réalité ou de sa mise en valeur.
- Une ouverture internationale limitée, entre autres pour ce qui est des séjours à l’étranger.
- Des taux d’échec parfois considérables, et un grand contraste entre des effectifs parfois impressionnants et parfois réduits.
- D’énormes lacunes dans le suivi des anciens étudiants et, semble-t-il, dans l’évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandations

Des échanges d’expériences entre mentions pourraient permettre une généralisation des meilleures initiatives de chacune.

Un effort sur l’orientation active, par exemple en liaison avec les enseignants du secondaire, pourrait améliorer l’adéquation entre la formation initiale des étudiants et les exigences des mentions et ainsi réduire le taux d’échec. Dans la même perspective, le développement d’enseignements plus directement appliqués, d’options à visée opérationnelle, pourrait enrichir l’offre de formation.

Une plus grande souplesse dans certains cursus pourrait faciliter l’internationalisation de l’expérience des étudiants, peut-être le développement de stages à l’étranger jouerait-il le même rôle, mais il faudrait aussi un engagement fort pour vaincre les obstacles sociaux et administratifs qui s’y opposent, et si les équipes pédagogiques peuvent jouer un rôle face à ceux de nature psychologique, ceux de nature économique ne peuvent que leur échapper.

Le coût de la logistique du « suivi » mal assuré par les services centraux et non réapproprié, pourrait peut-être s’avérer mieux utilisé au plus près des mentions et des étudiants.

Avis global du comité d'experts

L'effort tout à la fois de formation généraliste et de recherche de spécialisations professionnalisantes, avec des exemples montrant que cela peut se faire sans sacrifier la dimension de formation par et à la recherche, correspond à la vocation du système universitaire. Le champ est par ailleurs tout à fait cohérent intellectuellement, même si le fait de n'inscrire une formation cohabilitée que dans un champ d'une des universités concernées tronque la réalité, en ne laissant pas apparaître la continuité entre licence et master en STAPS. Du fait des traditions disciplinaires et sans doute de contingences humaines, cette cohérence intellectuelle peine à se traduire par une homogénéisation « par le haut » et une mise en commun des meilleures pratiques des uns et des autres.

En ce qui concerne les mutualisations, les différences entre les disciplines les rendent en revanche peu pertinentes. Même pour ce qui pourrait sembler le plus évident, une mise en commun d'enseignements transversaux comme les langues vivantes, cela ne générerait guère d'économies sauf à leur faire perdre tout sens, puisque le travail en groupes limités est nécessaire si l'on veut des résultats et non pas un simple affichage. Par ailleurs, dans ce domaine, l'initiative très louable de l'équipe pédagogique de la licence de *Géographie et aménagement* qui a orienté l'enseignement des langues en fonction de la discipline principale, ne fait que souligner la déperdition qu'engendrerait une mutualisation.

Observations de l'établissement



PRESIDENCE

Mont Saint Aignan, le 20 mars 2016.

Affaire suivie par :
Sabine Ménager

Le Président

à

☎ 02.35.14.68.20
✉ sabine.menager@univ-rouen.fr

Monsieur le Président du HCERES

Objet : observations relatives aux rapports d'expertise des dossiers champs et formations de l'Université de Rouen

Monsieur,

Les équipes pédagogiques de l'Université de Rouen et moi-même remercions les experts de l'HCERES pour leur évaluation de notre offre de formation qui permettra sans nul doute d'améliorer la lisibilité et le suivi de celle-ci. D'ores et déjà, les équipes pédagogiques tiennent compte des recommandations formulées dans la construction de l'offre de formation 2017-2021.

Je souhaite toutefois attirer votre attention sur certains retours des experts qui font état de « résultats d'enquête d'insertion lacunaires » ou « d'absence d'enquêtes qualitatives (employabilité) » dans les dossiers d'auto-évaluation.

L'Université tient à moduler ce propos. En effet, au-delà des enquêtes ministérielles réalisées à 30 mois, l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) mène chaque année des enquêtes d'insertions auprès des diplômés de licences professionnelle et de masters 18 mois après l'obtention de leur diplôme.

Ces enquêtes ont pour objectif de suivre l'insertion de l'ensemble des diplômés aussi bien quantitativement (taux d'emploi, taux de poursuite d'étude, ...) que qualitativement (emploi occupé, adéquation emploi / formation, salaire, taux de cadre, ...). L'ensemble des résultats étant publié chaque année sur le site de l'université : <http://formation-ve.univ-rouen.fr/les-enquetes-d-insertion-et-de-devenir-278372.kjsp>

Les taux de réponses moyens de 75% pour les Licences professionnelles et de 73% pour les Master rendent ces enquêtes significatives et exploitables par les équipes pédagogiques. C'est certainement à ce niveau que se situent les principaux axes d'amélioration. En effet, certains conseils de perfectionnement mis en place trop récemment ne se sont pas encore totalement appropriés la richesse de ces enquêtes. Cette appropriation devra être renforcée.

Un autre écueil concerne les enquêtes licence. Jusqu'à présent, l'OVEFIP enquête les diplômés et les non diplômés de licence 30 mois après leur sortie de l'établissement, ces enquêtes ne sont réalisées que tous les deux ans et les étudiants à distance ne sont pas concernés. Au cours de l'autoévaluation, nous avons pris conscience que le rythme et le périmètre de ces enquêtes ne sont plus adaptés. Par conséquent, il a été décidé de conduire chaque année une enquête de devenir auprès des diplômés 18 mois après l'obtention



de la licence en appliquant la même méthodologie que celle utilisée dans les enquêtes de suivi des diplômés de licence professionnelle et de master.

Enfin je souhaite attirer votre attention sur le fait que les établissements cohabilités n'ont pas été renseignés dans les rubriques prévues à cet effet des rapports HCERES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président,

Cafer ÖZKUL